

Communiqué de Mgr Aupetit sur le projet de loi de bioéthique

Article rédigé par *Diocèse de Paris*, le 17 janvier 2020

« Si nous nous taisons, les pierres crieront » (cf. Lc 19, 40).

Après avoir commencé à détruire la planète, allons-nous laisser défigurer notre humanité ? Qui osera élever la voix ?

À l'heure de l'examen par le Sénat du projet de loi bioéthique, une prise de conscience est urgente. Depuis des années, nous nous engageons toujours plus avant vers une dérive mercantile de pays nantis qui se payent le luxe d'organiser un trafic eugéniste avec l'élimination systématique des plus fragiles, la création d'embryons transgéniques et de chimères.

Comment se fait-il que notre société si soucieuse, à juste titre, du respect de l'écologie pour la planète, le soit si peu quand il s'agit de l'humanité ? Tout est lié.

Je le répète une fois encore : l'enfant est un don à recevoir, pas un dû à fabriquer. L'absence d'un père est une blessure que l'on peut subir, mais il est monstrueux de l'infliger volontairement.

Comme vient de le rappeler le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, il faut garantir au nom de la liberté le droit à l'objection de conscience dans ces domaines.

Il est encore temps pour le législateur de se ressaisir, d'oser dépasser les postures idéologiques et pour tous les citoyens de faire entendre la voix du bon sens, de la conscience et de la fraternité humaine.

+Michel AUPETIT
Archevêque de Paris

<https://www.paris.catholique.fr/communiquede-mgr-michel-aupetit-52783.html>